



## PRIX BRUNO PONS 2019

*Créée en 2009 sous l'égide de la Fondation de France grâce au legs Geneviève Pons, la fondation Bruno Pons décerne tous les deux ans un prix dans le domaine de l'histoire de l'art.*

Le Prix Bruno Pons a pour vocation de récompenser, sous la forme d'aide à la publication, une thèse de doctorat traitant de l'architecture et/ ou des arts décoratifs en France et de son influence en Europe au XVIII<sup>ème</sup> siècle, deux domaines dans lesquels Bruno Pons était un chercheur internationalement reconnu.

Ce prix est pour l'année 2019 d'un montant de **4 600 euros**. Il sera versé directement à l'éditeur et ne pourra en aucun cas être versé au lauréat.

### CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Thèse soutenue entre 2008 et 2019.

### SELECTION DU LAUREAT

Selon les vœux de la légataire, le jury du Prix Bruno Pons est placé sous l'égide du Comité français d'histoire de l'art et sera constitué de représentants des institutions suivantes :

- Deux membres issus du **Comité français d'histoire de l'art**
  - Laurence de Finance, conservateur général honoraire du patrimoine, ancienne directrice du musée des Monuments français. Auteur d'ouvrages sur les vitraux de France et co-auteur de *Ornement. Vocabulaire typologique et technique*, éditions du Patrimoine, 2014.
  - Christophe Leribault, conservateur général du patrimoine, directeur du Petit Palais. Spécialiste de la peinture et du dessin des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles français, auteur du corpus de l'œuvre de Jean-François de Troy (1679-1752).
- Deux membres issus de la **Société d'histoire de l'art français**
  - Daniel Alcouffe, conservateur général honoraire du patrimoine, ancien directeur du département des Objets d'art du musée du Louvre. Spécialiste du mobilier et des arts décoratifs du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Président de la Société de l'histoire de l'art français jusqu'en 2015.
  - Geneviève Bresc-Bautier, conservateur général honoraire du patrimoine, ancienne directrice du département des Sculptures du musée du Louvre, a participé de nombreux travaux sur la sculpture de l'époque moderne et sur le Louvre (*Histoire du Louvre*, 2016).

La présidente du Comité français d'histoire de l'art présidera le jury.

**Le lauréat du Prix Bruno Pons sera désigné d'ici fin 2019 et le Prix remis en 2020**

### MODALITES DE CANDIDATURE

Pour candidater, nous vous remercions de bien vouloir adresser :

- une version numérique de la thèse, accompagnée d'un bref CV et du rapport de soutenance de thèse du jury à l'attention de la secrétaire du CFHA, Margherita Valentini, à l'adresse suivante : [secretariat.cfha@gmail.com](mailto:secretariat.cfha@gmail.com)
- un exemplaire papier à :  
Christine Peltre, Présidente du Comité français d'histoire de l'art  
Prix Bruno Pons  
Institut national d'histoire de l'art  
2, rue Vivienne  
75002 Paris

**Date d'envoi des candidatures : 10 octobre / 6 novembre 2019.**